



Réaliser un devis

CONSEILS ET METHODES POUR TRAVAUX EN AUTO-REHABILITATION ACCOMPAGNEE

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE

Ce document est destiné à un public de professionnels proposant des prestations d'accompagnement à l'auto-réhabilitation. Il dresse une liste non-exhaustive de procédés et de méthodes visant à aider le professionnel dans la rédaction de ses devis.

Le devis reste sous la responsabilité entière de son rédacteur. En cas de litige, le Réno'Acc' ne pourra être tenu responsable.

Ce document a été réalisé par le Réno'Acc', l'ARPE Normandie et l'association Enerterre avec l'appui des Chantiers de Demain dans le cadre de l'appel à expérimenter Coop'Réno de l'ADEME. Sa réalisation bénéficie du soutien financier de l'ADEME, la Région Normandie, le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande, la Métropole Rouen Normandie, Caux Seine Agglo et Agglo Seine-Eure.

Un projet porté par :



Avec le soutien de :



Avec le soutien financier de :



Pourquoi un devis spécifique ARA ?

Un devis pour la réalisation de travaux en auto-réhabilitation accompagnée (ARA) n'est pas un devis classique.

Ce document est à la fois :

- un contrat pour l'artisan (responsabilité, assurances, délais ...)
- un outil pédagogique pour le client (rôle et obligations)
- un support administratif (subventions, ANAH, collectivités ...)

Il doit clairement mentionner :

- **qui fait quoi** (artisan, maître d'ouvrage, bénévoles)
- **sous quelles conditions** (sécurité, assurances, organisation)
- **à quel prix** (jours d'intervention artisan, fournitures, remise conditionnelle)

Mentions légales obligatoires

Un devis ARA doit comporter toutes les mentions prévues par le code de la consommation et la réglementation bâtiment :

- Entreprise : nom, statut juridique (SARL, SCOP, CAE...), adresse, SIRET, APE, n° TVA, capital social
- Coordonnées client : nom, adresse, téléphone, mail
- Assurances (RC pro et décennale) : nom assureur, adresse, n° police, champ de couverture
- Références contractuelles : date et n° de devis, durée de validité (ex. 30 jours)
- Modalités de paiement : acompte, solde, pénalités retard
- Clauses légales : BT01 (révision prix), réserve de propriété, médiateur conso (ex. AME CONSO), droit de rétractation (14 jours pour particuliers)

Exemple de formulation à insérer en pied de devis :

« L'entreprise est assurée en RC professionnelle et Décennale auprès de la compagnie X (n° police : 123456). Toute contestation sera portée devant le médiateur de la consommation. Le client dispose d'un droit de rétractation de 14 jours (art. L221-18 du Code de la consommation). »

Mentionner le cadre spécifique de l'ARA

Le devis doit expliciter que les travaux ne seront pas intégralement réalisés par l'artisan, mais accompagnés.

Exemple de formulation claire :

« Le présent devis est établi dans le cadre d'une auto-réhabilitation accompagnée (ARA). L'artisan assure la démonstration des gestes et la validation technique des ouvrages. Le maître d'ouvrage et/ou ses bénévoles réalisent certaines tâches, sous leur propre responsabilité et avec assurance adaptée. »

Attention : ne pas écrire « encadrement ». Ce mot peut être interprété comme une relation de travail salarié déguisée. Préférer « accompagnement » ou « transmission ».

Structurer le devis

Prérequis à la charge du maître d'ouvrage

Par exemple, la mise en sécurité du chantier (coupure des réseaux...), la mise à disposition d'un échafaudage conforme, la dépose de l'ancien isolant ...

Formulation possible :

« Le maître d'ouvrage assure la mise à disposition d'un échafaudage conforme aux normes en vigueur et la dépose préalable des anciens panneaux d'isolation. »

Installation de chantier

Ce poste peut être facturé comme un forfait d'organisation sécurité (ex. montage / démontage d'échafaudage, balisage, zone stockage matériaux ...).

Matériaux et fournitures

Pour chaque matériau ou fourniture intégré au devis : préciser la quantité, les caractéristiques réglementaires (norme, certification ACERMI, CE, Euroclasse feu ...) et le fournisseur (artisan ou maître d'ouvrage).

Exemple :

OSB 3 – épaisseur 12 mm – Euroclasse D-s2,d0 – quantité : 45 m² – fournis par artisan.

Isolant laine de bois STEICO Flex – lambda 0,038 – ACERMI n°19/192/1457 – fournis par maître d'ouvrage.

Mention complémentaire :

« L'entreprise assurant uniquement la pose, elle se réserve le droit de refuser tout ou partie des matériaux fournis par le maître d'ouvrage, le cas échéant, s'ils présentent des défauts et

ou non conformités réglementaires. Il appartiendra au maître d'ouvrage de remplacer les matériaux et matériels défectueux à ses frais, sans que l'entreprise ne puisse être recherchée en termes de responsabilité. »

Main d'œuvre de l'artisan

Indiquer le nombre de jours et le tarif journalier. Décrire la mission : accompagnement, contrôle, démonstration, tâches spécialisées ...

Exemple :

6 jours d'accompagnement technique et validation charpente = 400 € / jour HT

Contribution du maître d'ouvrage ou des bénévoles

Les modalités de chiffrage sont propres à chaque artisan. Elles doivent permettre une lecture claire et quantifiée pour le maître d'ouvrage et l'artisan.

Dans une ARA coopérative conjointe, la présence de l'artisan est régulière. Le maître d'ouvrage et/ou les bénévoles réalisent certaines tâches avec lui. Leur participation peut être estimée et quantifiée dans le devis, par exemple en heures ou en jours.

Dans une ARA coopérative discontinue, le maître d'ouvrage et/ou les bénévoles réalisent certaines tâches de manière plus autonome. C'est alors plutôt le temps d'accompagnement et d'intervention de l'artisan qui peut être quantifié dans le devis.

À titre d'exemple, nous avons identifié deux méthodologies de chiffrage (ci-dessous).

Dans tous les cas, les tâches confiées au maître d'ouvrage et/ou aux bénévoles doivent être précisément définies (ex. manutention, isolation, finitions) et cohérentes avec le planning du chantier.

Des bilans réguliers tout au long du chantier sont nécessaires afin d'évaluer la contribution réelle du maître d'ouvrage et/ou des bénévoles ainsi que le temps passé par l'artisan. Ils permettent de vérifier que ces temps restent conformes à ce qui est prévu dans le devis et, si nécessaire, d'établir un avenant.

Option 1 : Deux devis distincts

L'artisan établit :

- un devis sans participation du maître d'ouvrage ou des bénévoles ;
- un second devis intégrant leur participation.

Cette approche permet une lecture claire des écarts de coût.

Option 2 : Un devis avec remise conditionnelle

Le devis est présenté en version complète, avec une remise conditionnelle liée à l'implication du maître d'ouvrage et/ou des bénévoles. Cette approche facilite la compréhension du périmètre d'action de chacun. La remise est appliquée uniquement si la participation prévue est effectivement réalisée.

Exemple :

Prix total chantier = 8 500 € HT

Remise conditionnelle « maître d'ouvrage impliqué » = – 2 000 € HT

Total après remise = 6 500 € HT

Mention à insérer :

« Cette remise est conditionnée à la participation effective du maître d'ouvrage et/ou de ses bénévoles, conformément au planning convenu. À défaut, l'artisan pourra facturer la différence. »

Déplacements et frais annexes

Il est possible d'intégrer un forfait transport ou au kilomètre, ainsi que l'hébergement si besoin.

Exemple :

Frais de déplacement – forfait 150 € HT (supplément 0,60 € / km au-delà de 40 km)

Prévenir les aléas

Avenants

Exemple de formulation :

« Tout dépassement de temps ou toute modification technique fera l'objet d'un avenant. Les journées supplémentaires seront facturées au tarif de 400 € HT/jour. »

Encadré obligatoire sur les assurances

Exemple à intégrer :

« Le maître d'ouvrage s'engage à souscrire une assurance Responsabilité Civile et Individuelle Accident pour lui-même et pour chaque bénévole participant. Certaines organisations proposent une couverture assurantielle pour les personnes participant à un chantier en ARA. Par exemple : ARPE Normandie, Enerterre, Twiza.

L'artisan conserve un droit de retrait en cas de défaut d'assurance ou de non-respect des règles de sécurité. »



Annexes

EXEMPLES DE DEVIS AVEC TRAVAUX EN AUTO-
REHABILITATION ACCOMPAGNEE



Le dimanche 27 avril 2025,

Devis N° [redacted]

Objet : Maison de plus de 15 ans
Isolation thermique par l'extérieur de la toiture
Renforcement des chevrons et de la charpente selon les préconisation du bureau d'étude.

Monsieur [redacted] est le MOA

Date prévisionnelle et délais d'exécution du chantier : à confirmer avec le client à signature du devis et selon accords des autorisations administratives et intervention des autres corps d'état et livraisons des matériaux.

Gestion des déchets

Description	P U HT	Qté	Unité	Prix HT	Prix TTC
Gestion, évacuation et traitement des déchets de chantier comprenant la main d'œuvre au tri, le transport des déchets de chantier vers un ou plusieurs points de collecte et les coûts de traitement.	50,00 €	2	Forfait	100,00 €	105,50 €
Sous-total				100,00 €	105,50 €

Prérequis au démarrage du chantier

Le MOA s'assure du démontage l'ensemble des ardoises ainsi que de l'isolant, l'évacuation les déchets et de la sécurisation des ossatures en les protégeant de l'humidité si nécessaire avant le chantier.

Le MOA met à disposition de l'artisan un échafaudage conforme aux normes pendant toute la durée des travaux, d'une longueur minimale de 10 mètres et d'une hauteur minimale de 2,60 mètres.

Le parapluie doit être recouvert par l'ardoise dans un délais de 4 semaines à compter de la pose du parapluie. Une intervention coordonné doit être réalisée avec le couvreur retenu par le MOA

Description	P U HT	Qté	Unité	Prix HT	Prix TTC
Installation de chantier sur site :	340,00 €	2	Jour	680,00 €	717,40 €
<i>Le MOA met à disposition son garage pour la réalisation des coupes et le stockage de l'isolant durant toute la durée du chantier.</i>					
Installation de l'échafaudage	329,00 €	1	Jour	329,00 €	347,10 €
Sous-total				1 009,00 €	1 064,49 €

Matériaux

Composition de la paroi, de l'intérieur vers l'extérieur :



OSB existant
Isolation : laine de bois entre montants (épaisseur : 220 mm), R = 6,05 m².K/W
Pare-pluie rigide (épaisseur : 22 mm)
Contre-lattage bois

Résistance Thermique total R: 6.05m².K/W

Description	P U HT	Qté	Unité	Prix HT	Prix TTC
Fibre de bois GUTEX Thermoflex	29,56 €	91	M2	2 689,96 €	2 837,91 €
Epaisseur 160+60mm soit 220mm					
ACERMI 17/127/1193					
Conductivité thermique (W/m².K) 0,036					
Résistance thermique 6.05 m². K/W					
PAREPLUIE Fibre de bois STEICO UNIVERSAL	13,51 €	91	M2	1 229,41 €	1 297,03 €
Epaisseur 22mm					
Conductivité thermique (W/m².K) 0,048					
Résistance thermique 0.45 m². K/W					
Chevron 5M	18,00 €	36	pièce	648,00 €	683,64 €
Contre-lattage bois	2,00 €	150	ML	300,00 €	316,50 €
Adhésif pour parepluie	52,00 €	7	pièce	364,00 €	384,02 €
QUINCALLERIE	560,00 €	1	Forfait	560,00 €	590,80 €
Sous-total				5 791,37 €	6 109,90 €

Main d'œuvre

Description	P U HT	Qté	Unité	Prix HT	Prix TTC
Découpe d'isolant aux cotes adaptés	329,00 €	3	Jour	987,00 €	1 041,29 €
Pose de l'isolant entre ossature	329,00 €	2	Jour	658,00 €	694,19 €
découpe du parepluie aux cotes	329,00 €	3	Jour	987,00 €	1 041,29 €
Pose du parepluie	329,00 €	3	Jour	987,00 €	1 041,29 €
Pose du lattage bois	329,00 €	2	Jour	658,00 €	694,19 €
Rehausse de chevron	329,00 €	3	Jour	987,00 €	1 041,29 €
Renfort de la lisse basse	329,00 €	2	Jour	658,00 €	694,19 €
Etanchéité à l'air entre le murs et le toit	329,00 €	2	Jour	658,00 €	694,19 €
Entourage de fenêtre de toit	329,00 €	2	Jour	658,00 €	694,19 €
Sous-total				7 238,00 €	7 636,09 €

Déplacement

Description	P U HT	Qté	Unité	Prix HT	Prix TTC
Transport	32,00 €	16	Forfait	512,00 €	540,16 €
Tout transport supplémentaire à la demande du MOA sera facturé					
Sous-total				512,00 €	540,16 €

Renfort de charpente

Le renfort de charpente est réalisé selon les préconisation du bureau d'étude
Une visite du 28 aout 2024 a été réalisée en présences du MOA de et de afin de déterminer le système construction adapté.

Description	P U HT	Qté	Unité	Prix HT	Prix TTC
Connecteur acier de fixation sur les fermes.	47,00 €	6	Unité	282,00 €	297,51 €

Doublément de la panne faitière	329,00 €	2,5 Jour	822,50 €	867,74 €
Bastaing	35,00 €	3 Unité	105,00 €	110,78 €
Sous-total			1 209,50 €	1 276,02 €

Remise

La remise est applicable uniquement si l'aide du MOA dans les travaux est effective et conforme aux préconisations de l'artisan.

Le MOA est responsable de sa propre sécurité. Il doit être en possession de ses outils et des équipements de protection individuelle (EPI) adaptés au chantier.

Description	P U HT	Qté Unité	Prix HT	Prix TTC
Découpe d'isolant aux cotes adaptés aide du MOA	-280,00 €	2 Jour	-560,00 €	-590,80 €
Pose de l'isolant entre montant aide du MOA	-280,00 €	1 Jour	-280,00 €	-295,40 €
Découpe du parepluie aide du MOA	-280,00 €	1,5 Jour	-420,00 €	-443,10 €
Pose du parepluie	-280,00 €	1,5 Jour	-420,00 €	-443,10 €
Pose du lattage bois	-280,00 €	1 Jour	-280,00 €	-295,40 €
Installation de chantier aide du MOA	-280,00 €	1 Jour	-280,00 €	-295,40 €
Montage de l'échafaudage	-280,00 €	0,5 Jour	-140,00 €	-147,70 €
Entourage de fenêtre de toit	-280,00 €	1,5 Jour	-420,00 €	-443,10 €
Rehausse de chevron aide du MOA	-280,00 €	1,5 Jour	-420,00 €	-443,10 €
Renfort de lisse basse	-280,00 €	1 Jour	-280,00 €	-295,40 €
Etanchéité entre le mur et le toit	-280,00 €	1 Jour	-280,00 €	-295,40 €
Renfort de la panne faitière	-280,00 €	1 Jour	-280,00 €	-295,40 €
Sous-total			-4 060,00 €	-4 283,30 €
Total HT			11 799,87 €	
TVA collectée sur les encaissements TVA 5.5 %			648,99 €	
Total TTC			12 448,86 €	

Notes

Information au MOA : L'OSB existant en parement intérieur à une fonction de contreventement. La réglementation incendie impose une tenu au feu des éléments structurales de 15min minimum. Un parement intérieur doit donc protéger au feu les osb pendant 15 minutes minimum.

Ce devis ne comprends pas la fourniture et la pose des ardoises. Le parapluie doit être protégé par une toiture adaptés dans un délais de 4 semaines.

Date de première visite : le mercredi 01 janvier 2025

Durée de validité du devis : 3 mois

Lieu d'exécution

Conditions de paiement	
A réception	Acompte à la commande 6 224,43 €
Un acompte, puis paiement en 1 fois.	Solde 6 224,43 €

Libellé du virement bancaire : N° de la facture et/ou devis - Nom de l'enseigne



[Redacted]
[Redacted]
[Redacted]

[Redacted]
[Redacted]
[Redacted]

Le jeudi 16 janvier 2025,

Devis N° [Redacted] 2024-10 D176

Objet : Maison de ville en pierre, de plus de deux ans.
Travaux de réalisation de joints à la chaux sur un mur intérieur. Surface : environ 15 m2.

Période prévisionnelle d'intervention : printemps 2025. Date prévisionnelle et délais d'exécution du chantier : à confirmer avec le client à signature du devis

Prestations			
Description	P U HT	Qté Unité	Prix HT
Installation, nettoyage et repli de chantier	45,00 €	2 Heures	90,00 €
Accompagnement du maître d'ouvrage à la réalisation de joints sur un mur en pierre intérieur, dans le salon. Joints au mortier de chaux naturelle hydraulique NHL 2. Piquetage de l'ancien enduit réalisé par le maître d'ouvrage en amont de l'intervention. Dimensions : 3 x 5 m soit 15 m2.	45,00 €	21 Heures	945,00 €
Accompagnement du maître d'ouvrage au nettoyage des pierres visibles au vinaigre pour retirer la laitance de chaux.	45,00 €	1,5 Heures	67,50 €
Fournitures : chaux naturelle hydraulique NHL2 , sable.	69,00 €	1 Ensemble	69,00 €
Sous-total HT			1 171,50 €

Gestion des déchets			
Description	P U HT	Qté Unité	Prix HT
Gestion, évacuation et traitement des déchets de chantier comprenant la main d'œuvre liée à la dépose et au tri, le transport des déchets de chantier vers un ou plusieurs points de collecte et les coûts de traitement. Sans objet pour le présent devis - matériaux naturels revalorisés sur le site ou à la charge des clients.	0,00 €	1 Unité	0,00 €
Sous-total HT			0,00 €
Total HT			1 171,50 €
TVA 10 %			117,15 €
Total TTC			1 288,65 €

Date de première visite : le lundi 23 septembre 2024 Durée de validité du devis : 3 mois	Lieu d'exécution [Redacted]
---	--------------------------------